

La justice équatorienne annule la suspension du parti de l'ancien président Rafael Correa



Quito, 4 août (RHC)- Le Tribunal du contentieux électoral a annulé la décision du Conseil national électoral de suspendre quatre formations politiques, dont celle de l'ancien président Rafael Correa. Une nouvelle qui ouvre la voie pour son parti aux prochaines élections.

Dans une décision datée du 1er août, rendue publique sur son site internet, le Tribunal du contentieux électoral équatorien (TCE) a annulé la décision prise le 19 juillet par le Conseil national électoral (CNE) de suspendre quatre partis politiques, dont celui de l'ancien président Rafael Correa, Le Mouvement pour l'engagement social (Fuerza comprometido social).

D'après le document mis en ligne par la juridiction, la «résolution du CNE n'est pas claire, complète, légitime et logique». Pour cette raison, le TCE a décidé «d'annuler, sans délai, la résolution du CNE prise le 19 juillet 2020».

Une nouvelle qui ouvre donc la voie à la participation possible du Mouvement pour l'engagement social aux élections présidentielles et législatives prévues en 2021.

La décision a été accueillie positivement par l'ancien président. «Enfin !», s'est ainsi exclamé Rafael Correa sur Twitter, saluant un «juge électoral qui fait ce qu'il faut».

Le 20 juillet dernier, sur le même réseau social, il avait déjà fustigé la procédure du CNE, la qualifiant de «mascarade juridique», selon lui.

L'ancien président de gauche Rafael Correa avait été condamné par contumace le 7 avril dernier à huit ans de prison en première instance par la Cour nationale de justice (CNJ) d'Equateur pour «corruption aggravée», l'intéressé niant fermement toute implication.

Exilé depuis 2017 en Belgique, Rafael Correa a dirigé l'Equateur de 2007 à 2017. Le pays est désormais gouverné par son ancien vice-président, Lenin Moreno, qui a totalement rompu avec la politique sociale de son prédécesseur pour procéder à un tournant néolibéral.

Source [francais.rt.com](https://www.francais.rt.com)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/230554-la-justice-equatorienne-annule-la-suspension-du-parti-de-lancien-president-rafael-correa>



Radio Habana Cuba